



La Fédération de Paris du M'PEP vous invite

Mercredi 16 juin à 20 heures

au **Bistrot Saint Antoine***

58 rue du Fg Saint Antoine

75012 Paris

Café-débat

(avec diaporama) sur le thème

Commerce international,

libre-échange et protectionnisme

**Pourquoi
le commerce
international
nous concerne**

En ce moment, le problème des retraites domine l'actualité et une discussion sur le commerce international semble être en décalage.

En fait les deux problèmes sont liés car

1° les délocalisations conduisent au chômage, donc à la baisse des cotisations,

2° l'offensive gouvernementale contre les retraites vise à diminuer les pensions, donc augmenter les profits du capital aux dépens des salariés et anciens salariés. Rappelons qu'en 20 ans, la part des profits dans le PIB a gagné 9,6% aux dépens des salaires et pensions. Comment en est-on arrivé là ? Le commerce international en est une raison.

Il existe en effet un lien entre local et international : si une entreprise française se délocalise en Chine ou ailleurs, les ouvriers français perdront leur emploi. C'est ce qu'on appelle la délocalisation directe. Son impact est relativement faible, ce qui permet aux économistes libre-échangistes d'affirmer que la mondialisation ne crée pratiquement pas de chômage. Mais un autre cas de figure peut se produire. Le propriétaire d'une entreprise cesse de faire les investissements nécessaires et celle-ci n'est plus compétitive. Elle fait faillite, et son propriétaire investit ses capitaux en Chine ou en Roumanie, pays dans lesquels les salaires sont moins élevés. C'est ce qu'on appelle la délocalisation indirecte.

Les délocalisations sont un phénomène récent dû à la baisse du coût du transport. Mais la concurrence entre les économies de pays différents est née avec le capitalisme. Le libre-échange, c'est à dire la suppression des barrières douanières a-t-il été favorable ou défavorable aux populations au cours de l'histoire ?

Nous nous demanderons s'il ne faut pas revenir aux principes de la Charte de la Havane élaborée en 1948 qui interdisait aux pays signataires un excédent ou un déficit commercial de façon durable. Nous n'aurions pas connu le gigantesque excédent commercial de la Chine et le déficit commercial des Etats-Unis dont 40% sont imputables à la Chine. La France a un déficit commercial de 43 milliards sur les 12 derniers mois, ce qui fait 3500 milliards en cumulé. Le bon sens voudrait que les pays en déficit instaurent des barrières douanières pour protéger leurs emplois, mais les élites économiques s'y refusent. Il est plus rentable pour elles d'investir en Chine, faire fabriquer à des prix faibles et de vendre leurs productions en France. De même les élites chinoises pourraient utiliser leur excédent pour élever le niveau de vie de leur population, mais elles préfèrent acheter des bons du trésor américain.

* Il est possible de dîner au Bistrot Saint Antoine